

Aménagement des cours d'écoles



ARRAS 1 mars 2015

Le droit au jeu pour l'enfant est considéré comme essentiel. L'Organisation des Nations-Unies (ONU) mentionne dans sa Déclaration des droits de l'enfant :

« L'enfant doit avoir toutes les possibilités de se livrer à des jeux et à des activités récréatives qui doivent être orientées vers les fins visées par l'éducation. »

Le jeu serait aussi indispensable au plein épanouissement de l'enfant que la satisfaction de ses besoins en matière d'alimentation, de santé, de logement et d'éducation.

Pourquoi avoir une réflexion sur le temps de récréation ?

- Parce que ce temps fait partie du temps scolaire.
- Parce qu'il fait partie des temps éducatifs (apprentissage du vivre ensemble, des règles sociales...)
- Parce que ce qui s'y passe influe ou peut déborder sur le temps de la classe.
- Parce qu'une cour mal aménagée, mal surveillée ou mal réfléchie entraîne des accidents, des conflits, devient génératrice de problèmes.
- Pour favoriser l'activité physique
- Pour mieux répartir les élèves dans l'espace de la cour.
- Pour permettre à chaque enfant de trouver sa place et lutter contre l'exclusion sociale.
- Pour créer un environnement agréable.

Enjeux

- Un lieu reposant pour les enfants **et** les enseignants
- Eviter une cassure classe-cour (coupure)
- Un lieu de vivre ensemble
- Un lieu de réponses spécifiques (contraintes locales)
- Un lieu conçu par les enseignants et les enfants avec des partenaires :
 - Enseignants et enfants = concepteurs
 - Parents = aides

La cour est une « organisation pédagogique »

Il s'agit donc de structurer le groupe, l'espace, le temps pour proposer des instants qui permettent l'animation et qui favorisent des contenus.

Les enfants et le temps passé dans la cour : pour un 1/2 pensionnaire (10 minutes le matin, 15 minutes en milieu de matinée, 1 heure voire 1 heure 15 minutes le midi, 15 minutes en milieu d'après midi... jusqu'à deux heures par journée, 8 heures par semaine) = des compétences sociales au service des compétences scolaires ?

Offrir la possibilité de faire des jeux à la récréation diminue le risque de tensions et de conflits.[...] Promouvoir un environnement favorable à l'activité physique permet d'augmenter le mouvement et de développer aussi les relations sociales qui apportent leur contribution à un bon climat d'établissement.

Extrait tiré du site de la Fondation O2 (Suisse)- « Bouger, manger à l'école »

A chaque fois que des aménagements sont enlevés et non remplacés, des espaces interdits ou des activités restreintes, les relations sociales dans la cour de récréation s'appauvrissent et même se dégradent.

Julie DELALANDE - extrait de son interviewe parue dans la revue EPS1 n°133

La cour demeure un espace mythique, mais aussi redouté pour les risques d'incidents qui peuvent s'y produire.

C'est, à l'école primaire, le premier lieu des accidents : en maternelle, plus de 40% des accidents scolaires surviennent dans la cour ; en élémentaire ce taux s'élève à 50%. Toutefois il s'agit là des cours non aménagées, ces lieux qui n'offrent que des activités enfantines d'une grande pauvreté où les jeux de course et de poursuite favorisent les comportements de violence et d'agressivité. En revanche, dans les cours aménagées, ce pourcentage d'accidents est réduit et n'est, à l'école élémentaire que de 15%.

Extrait de l'article d'Yves TOUCHARD (chargé de mission EPS, Direction Générale de l'Enseignement Scolaire, Ministère de l'Éducation Nationale)

paru dans la revue EPS1 n°133.

D'autres constats

- « Dans la cour de récréation, les enfants apprennent à vivre ensemble et mettent en place des règles sociales »
- « Découverte du plaisir de la relation aux autres »
- « La transmission des jeux se fait des plus grands vers les plus petits qui les regardent jouer, mais ne jouent pas eux mêmes.
- La cour est un moment privilégié, dans un contexte structurant, surveillé, où les enfants se transmettent leur propre culture. Ils reprennent à leur compte ce qu'ils ont appris en classe, en famille, les règles élémentaires de la vie collective, en jouant ensemble.

Une cour ou des cours ?

- Un établissement = une cour spécifique
- Population scolaire
- Sensibilité
- Culture existante
- Mélange des cycles
- Contraintes horaires, matérielles...

Trois niveaux d'exigence de réalisation

- Aménager = **Structurer** l'espace, le groupe, le temps
- Favoriser l'**animation** (quels registres d'animation ?)
- « *quelles Activités ?* », « *qui anime ?* »
- S'autoriser à ne plus tout contrôler pour favoriser le transfert d'autorité

La proposition d'aménagement de la cour d'école fait souvent suite à un constat établi par l'équipe éducative [...] mais aussi à partir de remarques des parents et des [...] enfants : problèmes de sécurité, pauvreté de l'aménagement, manque de matériels, répartition de l'espace entre les enfants de différents âges, règles de la cour inadaptées ...

L'enfant construira, repèrera et respectera les règles de fonctionnement de ce lieu de vie, d'autant plus aisément et en toute sécurité s'il existe des règles de base « fondatrices » qui ne varient pas selon le moment de la journée et qui ne dépendent pas du jugement des adultes en surveillance.

Les élèves

La cour de l'école accueille souvent des élèves d'âges divers en même temps. Cela suppose que les aménagements soient disponibles pour les différents groupes à plusieurs moments de la journée.

Il est important de réfléchir à l'horaire des récréations en fonction de l'âge des élèves mais aussi en fonction du nombre d'élèves présents dans le même espace au même moment pour des raisons de sécurité, de rythme de travail, d'accès aux espaces, de cohabitation entre des enfants d'âges très différents par exemple.

[Charte](#)

La cour :

- Aménagement physique (délimitation des espaces)
- Animation des espaces de jeux (des rôles qui favorisent la continuité des actions)
- Propositions de jeux (des activités de natures diverses)
- Matériel mis à disposition
- Des activités et du matériel qui correspondent aux attentes des élèves (goût des élèves)
- Répartition sur des bases « affinitaires »
- Des adultes en surveillance proches de l'activité des élèves
- Consensus et adhésion collective vis à vis des règles et consignes

L'aménagement physique

- Des espaces
- Des activités de natures diverses
- Une « autonomie » que l'on suggère et que l'on guide
- Un cadre commun qui donne sens (des règles communes et des possibilités d'action au regard du contrat)

Des incontournables

Accessibilité aux toilettes et sens de circulation

Rentrée et sortie des enfants (temps du midi)

Accessibilité du matériel

La culture de l'école (spécificité et repérage de ce qui fonctionne)

Comment débiter la réflexion ?

Etablir un état des lieux initial en mobilisant :

- Les personnels de l'école : les enseignants, les Atsem et éventuellement un CPC
- Les élèves
- Les partenaires : les autres personnels de mairie (éducateurs périscolaire), un représentant de la municipalité

Comment débiter la réflexion ?

Faire des constats en s'interrogeant sur :

- L'activité des élèves : manque d'activité ? ennui ? jeux pratiqués ? vécu des élèves ?
- Les zones de l'école qui sont investies alors qu'elles ne devraient pas l'être (toilettes, espaces verts...)?
- Les zones non exploitées qui seraient intéressantes.
- Le respect des lieux de vie : des dégradations ont-elles été constatées ?
- La régularité des actes de violence : y a-t-il des conflits ? des altercations ?
- L'accidentologie : y a-t-il des accidents fréquents ?

Des recommandations

Il doit y avoir adéquation entre le nombre d'élèves et l'espace disponible (surpopulation = problèmes de sécurité + conflits). Néanmoins un grand espace ne résout pas tout. Une cour vaste et non aménagée favorise peu les jeux calmes. *« Les jeux de ballon ou de course occupent généralement la partie centrale (ou la plus vaste) de la cour. »*

Extrait de l'interview de Julie DELALANDE parue dans la revue EPS 1 n°133

La nature du sol de la cour d'école doit être une des premières préoccupations des personnes responsables de l'aménagement de l'espace-cour. Le revêtement doit résister aux intempéries mais surtout *« il doit satisfaire aux exigences de confort et de sécurité de toutes les pratiques enfantines. »*

Extrait de l'article d'Yves TOUCHARD (chargé de mission EPS, Direction Générale de l'Enseignement Scolaire, Ministère de l'Education Nationale) paru dans la revue EPS 1 n°133

« Les enfants doivent avoir la possibilité de s'installer sur un banc ou tout autre relief favorable. Les jeux assis à deux ou à trois, plus calmes, sont plus volontiers localisés sur les zones périphériques. Il en est de même pour les jeux individuels ou en petits groupes type marelle ou corde à sauter. »

Les enfants doivent avoir la possibilité de s'isoler, à l'abri des regards, mais en toute sécurité. « Certains enfants recherchent des espaces plus isolés ou cachés, car il n'est pas toujours facile, pour des jeunes comme pour des adultes, de vivre en collectivité toute la journée. »

« Il est souhaitable que les enfants aient à leur disposition des matériaux (sable, terre) et des possibilités de mettre en scène leurs jeux symboliques (pouvoir arracher de l'herbe pour jouer à faire la cuisine, par exemple). Dans les écoles maternelles qui possèdent encore des bacs à sable, force est de constater que cet espace concentre une forte activité ludique de manipulation (« fabriquer du sable doux, l'échanger, en donner, etc. ») développant, comparativement aux autres jeux de cour, une plus grande richesse dans les relations sociales.»

La cour de l'école doit laisser une place à la nature : espaces verts et arbres contribuent à la beauté du paysage (les arbres ont plusieurs fonction : ils fournissent de l'ombre quand il fait chaud, ils abritent du vent L).

L'aménagement naturel d'une cour d'école peut permettre la réalisation de plusieurs projets et la tenue d'activités éducatives relatives à l'environnement (ex : plantation d'arbustes, cabanes pour les oiseaux, réalisation d'un jardin).

Le sol et les murs doivent permettre des tracés qui peuvent être permanents (peinture ou thermoplastique) ou temporaires (à la craie, avec des languettes antidérapantes ou des coupelles/plots).

Différents espaces de jeux doivent être délimités par des tracés au sol (si possible : 1 couleur pour chaque espace).

Délimiter également des espaces pour pouvoir circuler (ex : pour aller aux toilettes) ; des espaces où déposer le matériel... Une salle de classe, ouverte sur la cour, peut être un espace de jeux calmes (ex : jeux de société, origami).

Délimitation d'espaces d'action + espace de dégagement prévu entre chaque zone de jeu = réduction des chocs dus aux collisions entre élèves totalement mobilisés par l'activité à laquelle ils participent.

Des équipements de jeux (structure de jeux, balançoire, toboggan, mur d'escalade...) peuvent venir compléter l'aménagement d'une cour d'école. Ils permettent une activité physique riche et variée à travers des actions telles que sauter, grimper, glisser, se balancer... Ils doivent disposer d'une surface amortissante de réception.

Elaborer un projet pédagogique concerté : Quels sont les axes de réflexion ?

- **La cour**
 - Son aménagement
 - Les groupes présents

- **Les acteurs**
 - Les élèves (Qui ? A quel moment ?)
 - Les enseignants (Qui ? Où ? Comment ?)
 - Les éducateurs municipaux (Où ? Comment ?)

Elaborer un projet pédagogique concerté : Quels sont les axes de réflexion ?

Les espaces :

L'aménagement de la cour peut être réfléchi pour permettre des jeux collectifs, des jeux individuels ou en petits groupes, mais aussi des espaces plus calmes voire des espaces avec équipements.

Pour cela, on peut zoner l'espace de la cour et identifier clairement les espaces dédiés.

On pourrait donc trouver :

Des zones de jeux collectifs : type jeux de ballons, jeux de balles, avec tracés éventuels.

Des zones « roulants » en maternelle avec un traçage au sol.

Des zones de jeux individuels ou libres :

- Pour des manipulations : des bacs pour jouer avec du sable par exemple.
- Avec des jeux à disposition (échasses, cordes à sauter...)
- Avec des tracés au sol (marelles, jeux de l'oie, labyrinthe...)

Des zones calmes ou de repos :

- Zone de dessin, de jeux de société...

Des zones exploitables pédagogiquement :

- Jardins potagers en relation avec les sciences
- Bacs à fleurs, zones fleuries en lien avec les sciences mais aussi les concours écoles fleuries (DDEN).

Exemple d'aménagement possible :

- 1 espace pour les jeux en mouvement , collectifs (ex : jeux de course poursuite ou de ballon) ;
- 1 espace pour les jeux en mouvement, individuels ou par petits groupes (ex : marelles, cordes à sauter, échasses, cerceaux)
- 1 espace pour les jeux calmes et le repos (ex : jeux de construction, cartes, billes, lectures, dessins, jeux d'expression, jeux de société, discussion).

Autre exemple d'aménagement possible :

- 1 espace pour les jeux physiques (aire de jeu ouverte, sur une surface plane) divisé en 3 zones :
 - Les jeux collectifs ou de groupe (avec petit matériel)
 - Les jeux individuels ou en petits groupes (marelles, élastiques)
 - Les jeux de sable (suggestion : carré de 2 x 2 m pour 10 enfants / épaisseur idéale : 45 cm)
- 1 espace pour le repos (avec des arbres, des tables, des bancs et des poubelles solides)

Espaces récréatifs délimités par des zones

1. zone sportive

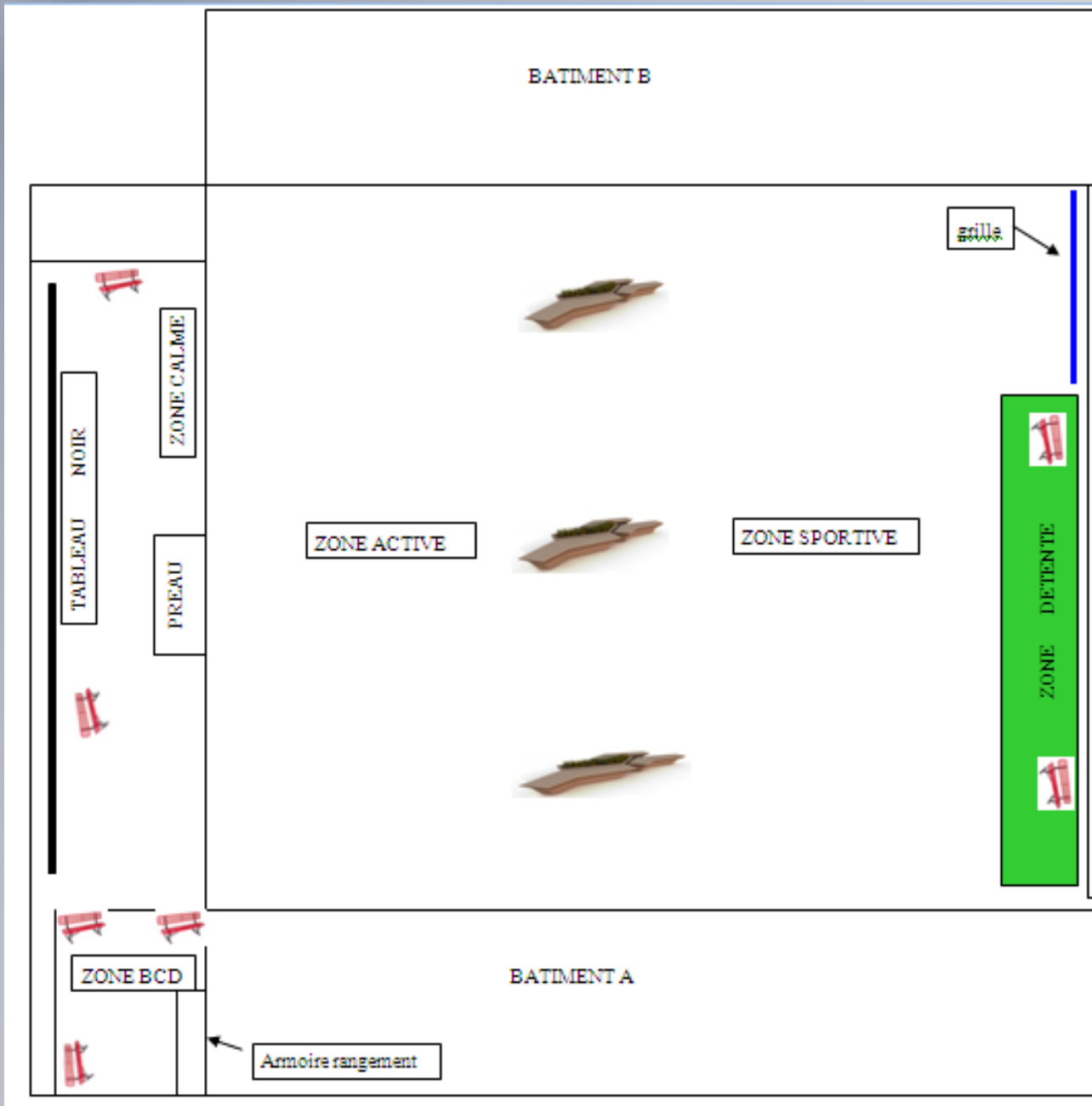
Zone consacrée aux sports (foot, hand, basket, badminton....) qui permet aux enfants qui ont besoin de bouger, de se dépenser.

2. zone active

Zone composée de différentes structures correspondantes aux différentes tranches d'âge des enfants, (par exemple jeux anciens, marelle) et jeux libres.

3. zone calme

Zone propice au repos et consacrée à la lecture, jeux de cartes, jeux de société, dessins sur tableau ou aussi tout simplement au repos.....



La zone roulante en maternelle



Bac à sable en maternelle



La zone calme

Zone calme (jeux société)
Ecole A-France le 01/04/14



La zone calme

Zone calme (jeux société)
Ecole A-France le 01/04/14



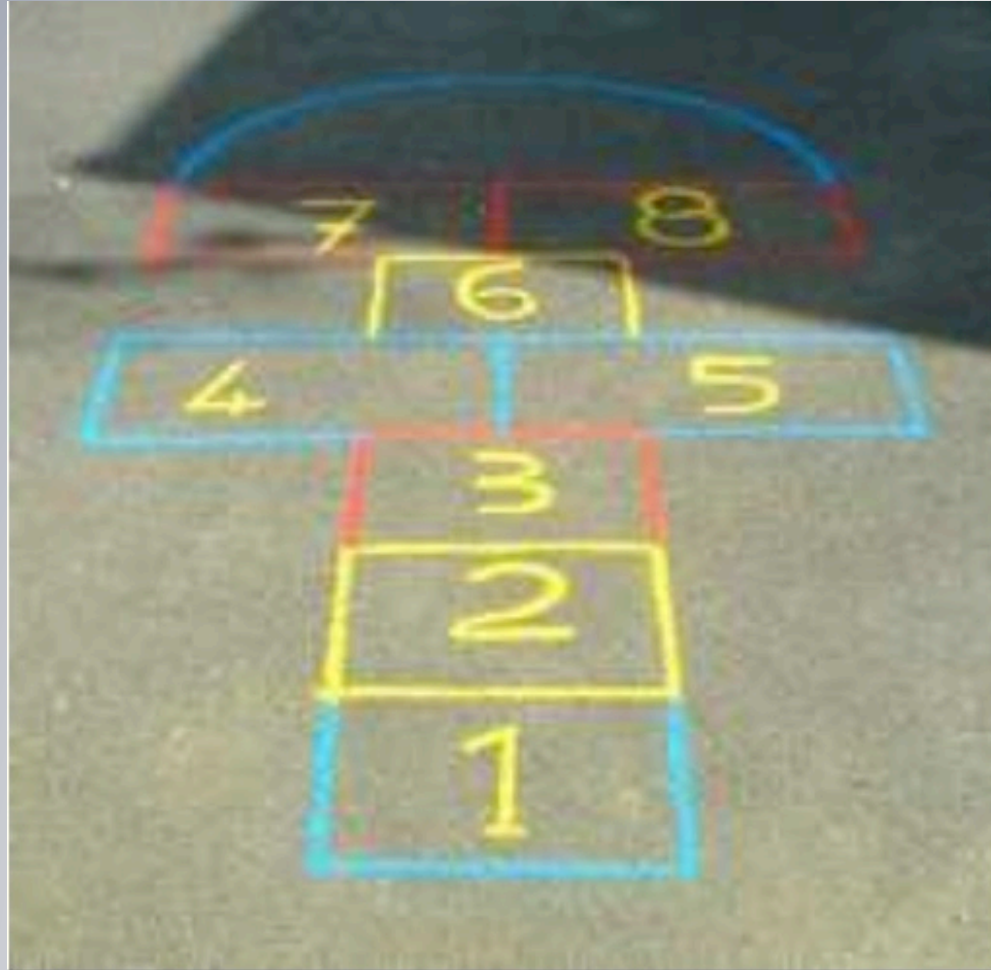
La zone calme

Zone calme (jeux société)
Ecole A-France le 01/04/14



La zone active

La marelle



La zone active

L'horloge



La zone active

Le jeu de l'oie



La zone sportive



Merci de votre attention

FIN